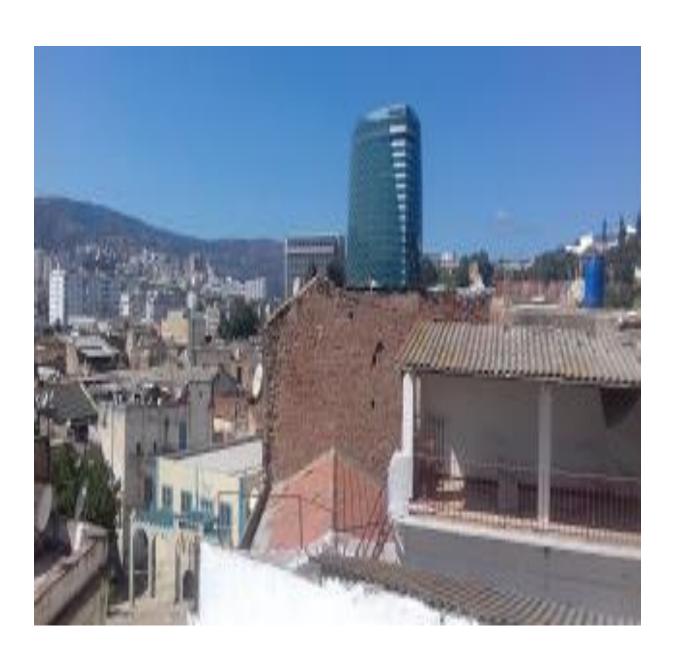
Axe choisi : La gentrification urbaine et son impact sur les pratiques langagières et les représentations sociolinguistiques des individus urbains.

Titre : Gentrification urbaine et variation linguistique. Cas de la métropole littorale.

La gentrification (de l'anglais « gentry » qui signifie : petite noblesse) est un phénomène urbain par lequel des arrivants plus aisés s'approprient un espace occupé initialement par des habitants moins favorisés. Elle intervient, généralement, dans des endroits stratégiques comme l'hyper centre ou encore la cote comme c'est le cas de pour Paris, Londres, Marseille (secteur de la Canebière) mais aussi la Casbah pour Alger et la cité Auzas pour Annaba.

Ce phénomène d'embourgeoisement urbain, conséquence du déplacement des populations, compte parmi les facteurs les plus importants qui stimulent le contact des personnes et des langues favorisant par-là la des manifestations langagières tel la variation linguistique. Ainsi, nous chercherons à travers cette réflexion à élucider la **problématique** suivante : « quelle incidence la gentrification urbaine engendre-t-elle sur le comportement linguistique des usagers urbains en terme de maitrise orthographique ? ». Nous émettons pour cela, l'**hypothèse** suivante : « la gentrification urbaine engendrait la variation en termes de maitrise orthographique compte tenu de la fréquentation d'un nouvel environnement socioculturel renfermant la variation à travers divers supports (panneaux, affiches, enseignes, etc.) ».

La **méthodologie adoptée** pour ce faire explore le contenu linguistique des variantes orthographiques du français dans des écrits urbains algériens recueillies sur des supports graphiques variés : panneaux publicitaires ; enseignes commerciales ; affiches et cartes de menus. Nous avons procédé, donc, par des entretiens d'explicitation graphique donnant lieu à des stratégies métagraphiques autour de la réception (compréhension) de ces graphies variées.



Le processus de renouvellement urbain, ou de régénération urbaine, opéré à partir des années 1980 dans de nombreuses villes occidentales (en Europe, voire dès les années 1960 en Amérique du Nord) suite au déclin industriel, ou celui qui s'opère plus récemment dans des pays en plein essor économique (l'exemple de la Chine ou de la Turquie), obéit à des stratégies propres à chaque pays et aux territoires à renouveler. Ce processus concrétise le choix de politiques menées selon les contextes économique et social mais aussi des valeurs culturelles intrinsèques.

Toute nouvelle substitution est ainsi corrélée à cette interrogation : peut-on modifier, recomposer la ville ou certaines de ses parties sans « oser » la démolition ? Celle-ci est-elle inévitable ? Dans quels cas peut-elle être admise ? Quelles parties de la ville peuvent être vouées à la démolition, quelles autres devront être conservées ? L'acte radical qu'est la démolition est ainsi précédé de ce dilemme entre, d'une part, les tenants d'une sauvegarde, parfois jugée passéiste et à laquelle certains préféreront une « conservation empreinte d'authenticité » (Lambert, 2012) et, d'autre part, des arguments en faveur d'une destruction souvent décriée et perçue comme un gâchis, voire, de façon plus passionnée, un acte de vandalisme et qui interrogent l'homme dans son rapport au patrimoine et à l'acte d'édifier (Choay, 1992).

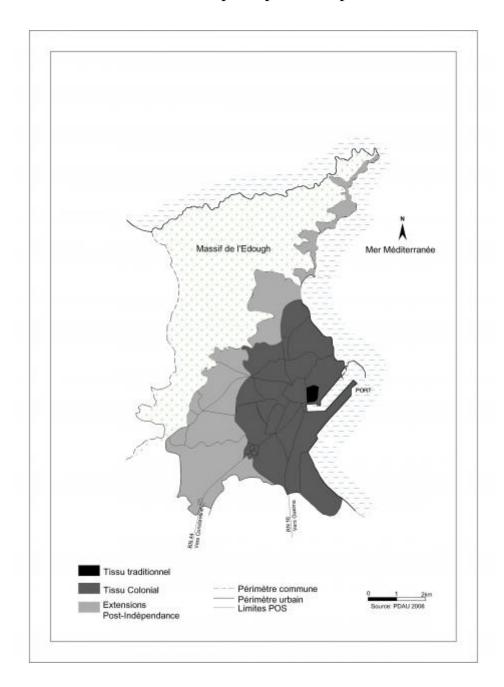
Ces interrogations sont d'autant plus pertinentes et légitimes dans une ville algérienne en mutation, exposée d'une part à une rareté du foncier libre, rendant caduque l'implantation de nouveaux programmes, et souffrant, d'autre part, des conséquences de choix politiques sans cesse remis en cause et où l'espace a été maintes fois « retourné » (Côte, 1993). La démolition d'un bâti, certes frappé de forte obsolescence, n'y serait-il pas encore un autre cycle de « déni de la mémoire » (Veschambre, 2008), renvoyant ainsi à l'idée de défaire, de supprimer des éléments d'identification et d'appropriation de l'espace, comme ont pu être les modifications introduites dans les tissus traditionnels de la ville

algérienne pendant la colonisation, tout comme les gestes d'effacement ou de réappropriation au lendemain de l'indépendance ?

La thématique du renouvellement urbain est en réalité relativement récente en Algérie; la littérature s'y rapportant est peu abondante et la réflexion en est à ses prémices. Mais bien qu'il n'existe pas (ou pas encore) de politique de renouvellement urbain à proprement dire en Algérie, on assiste néanmoins à l'émergence d'un intérêt nouveau des pouvoirs publics pour la prise en charge d'un vieux bâti dont l'entretien est resté longtemps négligé. Cette vision en état de gestation est cependant largement devancée par l'action privée laquelle, depuis la transition économique du pays dans les années 1990, trouve dans la ville algérienne des opportunités économiques s'exprimant par une intense activité. Cela explique la présente position à s'interroger sur un processus en cours et un phénomène en gestation et non à évaluer une politique urbaine réellement entreprise, celle-ci étant dans une phase de prospection.

Avec l'émergence d'un nouveau contexte économique et social en Algérie depuis une décennie, la question de la démolition du vieux bâti devient pertinente par l'urgence de sa prise en charge mais aussi par le dilemme qu'elle suscite et les enjeux économiques et sociaux qui l'accompagnent. La ville algérienne, longtemps vouée à s'étendre et aujourd'hui appelée à se recomposer, connaît des mutations spatiales résultant simultanément de l'action de l'acteur privé et de la vision des pouvoirs publics, chacun obéissant à des desseins propres. S'entourant d'interrogations sur la manière de se positionner vis-à-vis de ce choix ultime, l'acte de démolir semble trouver aujourd'hui des légitimités auprès de ces différents acteurs. Ces légitimités semblent marquer un passage dans l'usage de la démolition prévue par la législation algérienne comme « *outil-sanction* » (Schmit, 1988) et dont la perception négative pourrait constituer un frein aux futures opérations de renouvellement, vers son acceptation par les différents acteurs en tant qu'outil de renouvellement du tissu urbain.

Carte 1 : Annaba, limites et principales composantes



Ainsi, « *d'outil-sanction* » pénalisant les constructions illicites, la démolition semble devenir un « *outil légitimé* » pour recoudre, recomposer, réparer ou requalifier les tissus urbains en quête d'un meilleur usage. Une légitimité économique semble guider le choix de l'acteur privé dont l'action est portée par la logique marchande et par le coût d'une démolition jugé plus rentable que celui d'une restauration ou une réhabilitation. Une légitimité technique semble par ailleurs orienter les choix de l'action publique. Ces choix apportent toutefois

leur lot d'incohérences, de difficultés de gestion et de mise en œuvre, mais aussi d'interrogations quant aux enjeux liés à ces actions inédites dans la ville algérienne. Cet acte radical, lourd de sens qu'est la démolition, ne peut se faire sans engager la réflexion sur un dilemme difficile à trancher : que doit-on démolir et/ou conserver ? Comment accompagner ces démolitions et en gérer les conséquences ?

Dans ce contexte de mutations spatiales d'une ville algérienne qui se refait sans dessin préalable, régulée par le marché et des initiatives privées emboîtant le pas à l'action publique, les questions auxquelles les pouvoirs publics devront trouver réponse seront de l'ordre de la responsabilité et de la nature des intervenants : qui doit faire quoi et comment ? Si le vieux bâti à Annaba présente des signes de vétusté avérés et pourrait constituer l'opportunité de récupérer du foncier en milieu urbain, quelle serait la stratégie à adopter ? Quelle serait la part des dimensions sociales, économiques, historiques et patrimoniales pour un processus de mutation qualitative ? Sous quelle forme associer l'acteur privé et l'habitant à un tel processus ? Comment définir la tâche de chacun dans une démarche de partenariat coordonnée face à la diversité des territoires à renouveler, des échelles à articuler et des situations sociales à résoudre ?

L'intérêt de ce nouveau mode opératoire sur les tissus constitués est d'en garantir l'efficience, mais surtout de voir, en toile de fond, l'impérative réflexion autour des choix à retenir pour une ville algérienne en devenir. Celle-ci ne devrait-elle pas être portée par un projet fédérateur et prospectif (Louhi-Djeghri et Zeghiche, 2012), en vue d'un renouvellement spatial qui accompagnerait un renouveau social et économique dans une Algérie voulant rompre avec la spirale de dévalorisation héritée des années de crise ? Une stratégie ambitieuse devra ainsi être mise en place en intégrant développement économique et social dans une vision partagée entre partenaires et devant s'appuyer sur un engagement

public fort (Mellakh, 2011; Mellakh et Zeghiche, 2013). Mais au préalable de toute stratégie, c'est une philosophie dont il s'agira de définir les contours.

Les outils et les compétences, jusque-là attelés au développement extensif de la ville algérienne, sont-ils appropriés dans ces situations ? Une foule de questions se présentent ainsi au préalable de toute action sur les tissus constitués dans une ville algérienne encore en quête d'équilibre et d'identité. « Les hommes, les méthodes, les institutions » (Swach, 1998) seront la clé d'un projet urbain dont la réussite requiert un temps pour en débattre et en théoriser le sens.

Une attention particulière sera donc portée sur les opérations de démolition-reconstruction prédominantes et réalisées par l'acteur privé au niveau du parcellaire colonial de la ville d'Annaba, sur les nouvelles formes et fonctions occupant les parcelles reconstruites, ainsi que sur la logique économique régissant ce processus. Ces actions de démolition réalisées par l'acteur privé sont décrites et confrontées au regard des arguments qui accompagnent le nouveau discours des pouvoirs publics sur la question de la démolition du vieux bâti.

Bibliographie:

Behar D. et al., « La ville à trois vitesses : *gentrification*, relégation, périurbanisation », Paris, Esprit, 2004.

Champagne P., « La vision *médiatique* », Bourdieu P. (dir.), Paris, Le seuil, 1993.

Encyclopedia Universalis, article « Terrain », Corpus, tome 22, 1991.

« La démocratie par les cartes », Bulletin du comité français de *cartographie*, n° 156, 1998.